

Avis de constitution

SOCIETE « CFC IMMOBILIER » en abrégé « SCI CFC IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
PARIS VILLAGE, LOT 230, ILOT 36., Lot 230, Ilot 36

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/10/2024 reçus par Me MAITRE MAIMOUNAT TOURE , NOTAIRE, enregistrés, le 12/11/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CFC IMMOBILIER » en abrégé «
SCI CFC IMMOBILIER »

Objet : La Société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à L'ETRANGER :

- L'acquisition, la vente, la prise à bail de tous immeubles et biens immobiliers ;
- La mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains nus et non bâtis ;
- L'édification de toutes constructions sur ces terrains ;
- La réalisation de tous programmes immobiliers, de tous projets d'infrastructures immobilières, d'aménagement de sites, et de routes ;
- L'obtention le cas échéant, de toutes couvertures de crédit, emprunts de toute somme en COTE D'IVOIRE et à l'étranger ;
- La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, financières, mobilières ou immobilières ;
- Et plus généralement, toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 6,000,000 F CFA divisé en (600.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 600 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
PARIS VILLAGE, LOT 230, ILOT 36., Lot 230, Ilot 36

Dirigeant(s) M PITTE FABIEN AIBLIN (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00193 du 09/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75908/GTCA/RC/2024 du 09/12/2024

